



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 25.04.2024, **Publication répétée:** 24.04.2024, 26.04.2024

Visible par le public jusqu'au: 25.04.2027

Numéro de publication: SR01-0000010803

Entité de publication

Patrick Frunz, Rue Daniel-Jeanrichard 44, 2300 La Chaux-de-Fonds

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Celtic Trust Company SA avec Kestrel Trust SA

2. Publication

Organisation transférante:

Celtic Trust Company SA
CHE-345.522.503
chemin de Trois-Portes 11
2000 Neuchâtel

Organisation reprenante:

Kestrel Trust SA
CHE-101.351.514
chemin de Trois-Portes 11
2000 Neuchâtel

Publication de la fusion dans la FOSC: 23.04.2024

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Remarques juridiques complémentaires:

Appel aux créanciers suite à une fusion (art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 23.07.2024 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Kestrel Trust SA
Chemin de Trois-Portes 11
2000 Neuchâtel